

Porto-Novo, le **17 JUIN 2024**

COMMUNIQUE RADIO-TELE HEMICYCLE

Le Président de l'Assemblée nationale invite les Honorables députés à prendre part aux séances plénières qui auront lieu, **les mercredi 19 et jeudi 20 juin 2024 au Palais des Gouverneurs** à Porto-Novo suivant la programmation ci-après :

I - Mercredi 19 juin 2024 à 10 heures :

- 1- Examen du projet de loi portant dispositions transitoires et dérogatoires aux dispositions organisant le plan de carrière des magistrats pour les nominations dans les juridictions de fond ;
- 2- Examen du projet de loi portant autorisation de ratification de la Constitution de la Commission africaine de l'Aviation civile, signée le 16 décembre 2009 et de l'instruction d'amendement de l'article 10 (4) de la Constitution de la Commission africaine de l'Aviation civile de 2009 ;
- 3- Examen du projet de loi portant autorisation de ratification de la Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'autorité du bassin du Mono, signée à Cotonou, le 30 décembre 2014 ;
- 4- Examen du projet de loi sur l'urbanisme en République du Bénin ;
- 5- Examen du projet de loi portant loi organique sur le Conseil économique et social ;
- 6- Examen du projet de loi portant création des ordres nationaux du Bénin ;
- 7- Examen du projet de loi relatif à la Commission béninoise des droits de l'homme ;
- 8- Examen du projet de loi portant maîtrise d'ouvrage publique en République du Bénin ;

- 9- Examen du projet de loi portant dispositions spéciales de procédures relatives à l'organisation de la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et portant création de l'Agence judiciaire de l'Etat ;
- 10- Examen du projet de loi relatif à l'alimentation scolaire en République du Bénin ;
- 11- Examen du projet de loi portant organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales de santé humaine en République du Bénin ;
- 12- Examen du décret portant ratification de l'accord signé à Cotonou, le 19 janvier 2024, entre la République du Bénin et la Banque africaine de Développement (BAD), agissant en qualité d'administratrice du Fonds spécial Africain Growing Together Fund, dans le cadre du financement du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires phase I (PDCESP) ;
- 13- Examen du décret portant ratification de la convention de crédit signé à Paris le 05 juin 2023 entre la République du Bénin et l'Agence française de Développement (AFD), dans le cadre du financement du projet d'appui au développement et aux investissements agricoles productifs (PADIAP).

I – Jeudi 20 juin 2024

Matinée à 10 heures :

Poursuite de l'examen des projets de loi ;

Après-midi à 14 heures :

- 1- Examen de la question d'actualité relative à l'acquisition de la nationalité béninoise par naturalisation au profit des afro-descendants ;
- 2- Examen de la question orale avec débat relative à la délocalisation des institutions judiciaires de Porto-Novo ;
- 3- Examen de la question orale avec débat relative à l'état de l'Hôpital d'instruction des armées de Parakou.

Signé : Louis Gbèhounou **VLAVONOU**

Vu bon à transmettre

A diffuser :

Lundi 17 juin 2024 (soirée)

Mardi 18 juin 2024 (matin et soir)

Mercredi 19 juin 2024 (matinée)

Jeudi 20 juin 2024 (matinée)

Le Secrétaire Général Administratif



Mariano **OGOUTOLOU**

Copie au PAN (ATCR)